

Contact

Pierre Michel BONE Tél. +33 (0) 4 7989 - 3030 QMS@ugitech.com

Règlement RoHS - Attestation de conformité des aciers inoxydables et alliages d'UGITECH

Europe

Nous déclarons par la présente que **les aciers inoxydables et alliages** produits par Ugitech

- sont conformes aux exigences des Règlements et Directives Européennes applicables aux dits aciers: **Directive 2011/65/UE « RoHS »** du 8/06/2011 remplaçant la Directive 2002/95/CE du 27/01/03 « Limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques », y compris **les substances de la directive RoHS3 2015/863/UE du 31/03/2015**
- ont un seuil de concentration maximale < 0,1% (<0,01 % pour le Cadmium)

Chine

Nous déclarons par la présente que **les aciers inoxydables et alliages** produits par Ugitech

- sont conformes à la réforme du système « RoHS » appelée « Arrangement pour la mise en œuvre du système d'évaluation de la conformité de l'utilisation restreinte des substances dangereuses dans les produits électriques et électroniques » publiée le 16 mai 2019 par l'Administration d'État pour la régulation du marché (SAMR) et le ministère de l'Industrie et des Technologies de l'information (MIIT)
- ont un seuil de concentration maximale < 0,1% (<0,01 % pour le Cadmium)

Le cas échéant, Ugitech informera des nécessaires modifications de ses produits imposées par une éventuelle évolution de la réglementation.

Fait pour valoir ce que de droit

Pierre Michel BONE
Directeur Santé Sécurité Ergonomie

